

Commune de
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 23/2015

**Pour la réalisation de
l'éclairage public aux abords
du collège et de la Salle
Polyvalente**

Lavey, le 6 novembre 2015

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de la réalisation de l'éclairage public aux abords du Collège et de la Salle Polyvalente.

Contexte

La Municipalité a fait le constat que les abords du Collège ainsi que ceux de la Salle Polyvalente n'offraient pas un confort suffisant en termes d'éclairage public. Elle a choisi de parfaire l'éclairage de différents lieux, à savoir :

La cour du Collège :

Cela fait plusieurs années que la Municipalité constate des déprédations et incivilités commises aux abords du Collège. Cela est très probablement dû au manque de luminosité qu'offre cet endroit, à savoir les escaliers donnant sur la cours d'école, ce qui favorise la fréquentation des lieux par des personnes non-respectueuses, laissant trainer bon nombre de déchets suite à leur passage. En installant un éclairage plus optimal, la Municipalité espère rendre cet endroit plus visible, tant pour éviter les incivilités que pour le rendre plus accueillant et pratique à emprunter la nuit tombée.

Le terrain de pétanque :

En septembre 2014, la Municipalité inaugurait fièrement le Couvert Villageois et le terrain de pétanque. C'est avec plaisir qu'elle constate que ce dernier est régulièrement utilisé. Cependant vu son emplacement, derrière le bâtiment communal, l'éclairage manque fortement une fois le soleil couché. L'installation de luminaires apportera sans aucun doute un meilleur confort à cette place et prolongera les parties de pétanque pour le bonheur des nombreux utilisateurs.

Place de fête, derrière la Salle Polyvalente :

Tout le monde apprécie déguster une grillade à l'occasion de la traditionnelle fête nationale, ou à d'autres occasions. La place de fête se situant à l'arrière de la Salle Polyvalente est idéale pour les manifestations qui peuvent être organisées en extérieur. Toutefois, chaque organisateur doit se débrouiller comme il peut pour tenter d'éclairer cet endroit. La Municipalité souhaite donc améliorer l'éclairage de cette place en y intégrant des luminaires directement reliés à la salle Polyvalente. Il ne fait aucun doute que cette installation sera très appréciée des organisateurs d'événements mais surtout des participants.

Démarche

La Municipalité a demandé une offre estimative aux Forces Motrices de l'Avançon, société responsable de l'éclairage public de Lavey-Morcles, ainsi qu'à une société de génie civil pour l'amélioration de l'éclairage sur les trois emplacements cités ci-dessus (un plan avec l'entier des emplacements et travaux prévus est annexé au présent préavis).

Coûts

Abords du Collège			
Quantité	Désignation	Prix unitaire	Total
3	Luminaire Allura, 24 LED sur mât existant	1'347.40	4'042.20
2	Luminaire Allura, 24 LED sur mât droit hauteur 4m h-sol	2'328.40	4'656.80
55	Tube PE diam 60 mm	10.60	583.--
65	Câble GKLN 3 x 6/6 mm2	10.10	656.50
1	Raccordement 4 x 6mm2 dans candélabre	31.95	31.95
1	Pose et dépose de candélabre	250.--	250.--
1	Porche d'entrée du Collège Luminaire Neos 1, 24 LED sur poutre existante	877.80	877.80
Total			11'098.25
TVA 8.00 %			887.86
TOTAL	Eclairage		11'986.10
1	Génie civil : travaux pour la réalisation d'une fouille et la construction de trois socles en béton pour la pose de candélabres		5'270.50
TVA 8.00 %			421.60
TOTAL	Génie Civil		5'692.10

Remarque : Les installations aux abords du Collège nécessitent des travaux de génie civil pour la pose de nouveaux candélabres.

Terrain de pétanque			
Quantité	Désignation	Prix unitaire	Total
1	Luminaire Allura, 24 LED sur mât droit hauteur 4m h-sol	2'328.40	2'328.40
15	Tube PE diam 60 mm	10.60	159.--
19	Câble GKLN 3 x 6/6 mm2	10.10	191.90
1	Raccordement 4 x 6mm2 dans candélabre	31.95	31.95
Total			2'711.25
TVA 8.00 %			216.90
TOTAL			2'928.15

Place de fête derrière la Salle Polyvalente			
Quantité	Désignation	Prix unitaire	Total
3	Luminaire Allura, 24 LED sur poutre existante	791.80	2'375.40
1	Forfait montage sur façade, fourniture de matériel et modification du tableau d'éclairage public dans la station transformatrice	1'950.--	1'950.--
Total			4'325.40
TVA 8.00 %			346.--
TOTAL			4'671.45

Total des travaux TTC (pour l'éclairage): Fr. 19'585.70
Total des travaux TTC (pour le génie civil) : Fr. 5'692.10
Divers et imprévus : Fr. 2'722.20
Total des travaux TTC : Fr. 28'000.--

Synthèse

Total des travaux :	Fr. 28'000.--
Financement :	Prélèvement sur les liquidités, sans recours à l'emprunt
Imputation :	Bilan, compte 9144.5
Amortissement :	Amortissement en une fois à la fin des travaux

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 23/2015 du 6 novembre 2015 ;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que ces objets ont été portés à l'ordre du jour ;

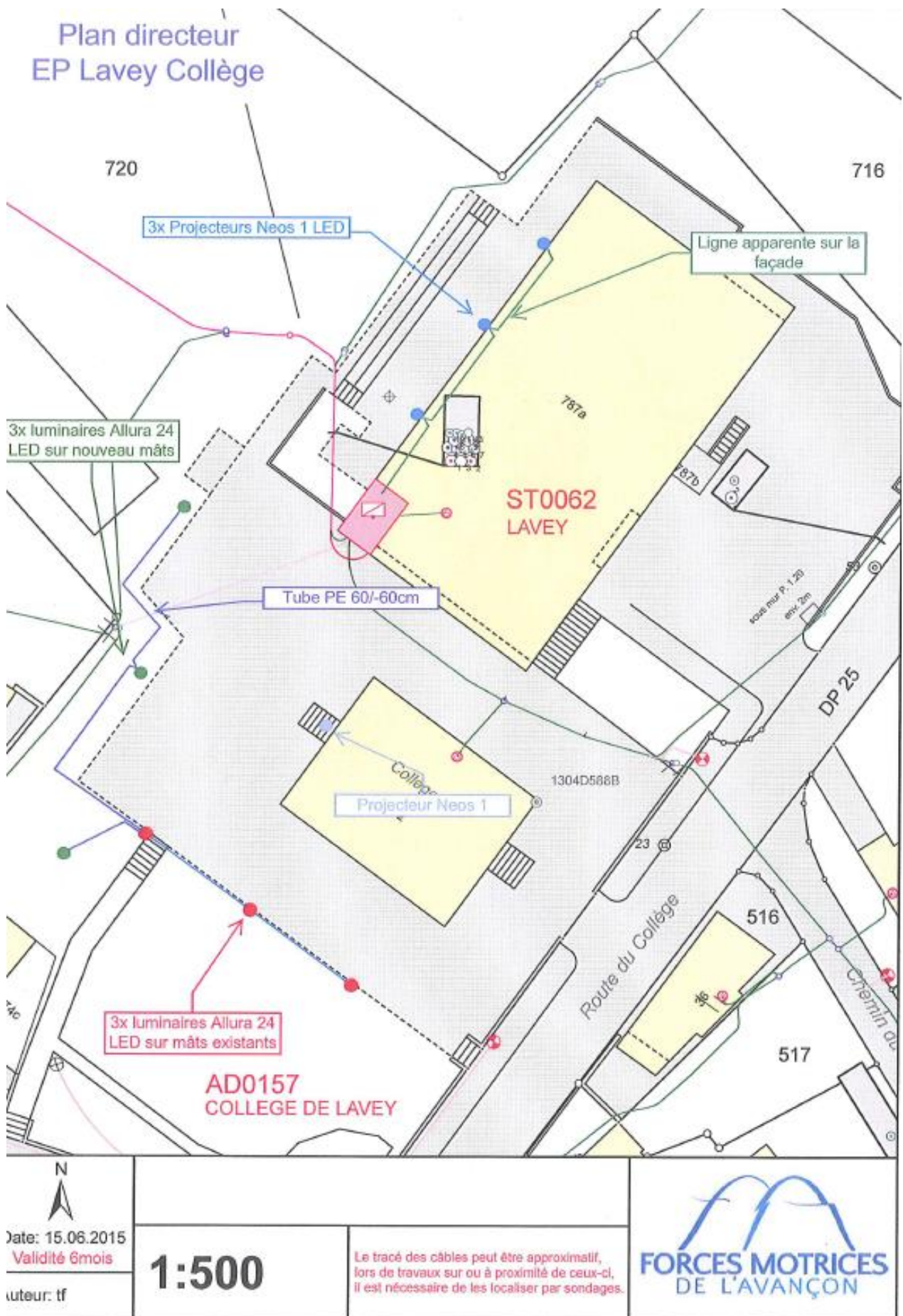
DECIDE

- d'octroyer à la Municipalité le budget pour financer la réalisation de l'éclairage public aux abords du Collège et de la Salle Polyvalente

Adopté en séance de la Municipalité 10 novembre 2015



Annexe :



Modèle de luminaire :

